





Président : M. Paul Vilas, maire; vice-président : M. Arscoches Bernard, conseiller municipal; Secrétaire : M. J. Planier, secrétaire; Trésorier : M. Cassagne, secrétaire de mairie; Membres : MM. Yves Peindaries et Emile Louchet, M. Chapou, instituteur, Paul Louchet, Pagès Berlin et Bouchet Georges, Vilas, les quatre anciens papiers.

St-Géry

Syndicat agricole et Syndicat des planteurs (Organisation d'un Comité Agricole). — Le Syndicat agricole s'est réuni à la mairie le dimanche 29 janvier. M. le Président rend compte de l'Assemblée générale de la Fédération des Associations agricoles qui eut lieu le samedi 18, à Cahors.

Coopérative. — La Coopérative continuera à fonctionner comme précédemment, mais il faut de la part des syndiqués une plus grande activité, plus de connaissances, plus d'exactitude dans les paiements.

Syndicat des Planteurs. — Le Syndicat des Planteurs s'est réuni immédiatement après la séance du Syndicat Agricole. M. Couderc, Président, fait part à l'Assemblée de la décision prise par le Bureau de la Fédération du Lot qui avait invité tous les experts siégeant au magasin de Cahors à assister à sa réunion.

Obèques de deux braves. — Dans le prochain convoi des corps des militaires ramenant des cimetières du front, qui doit arriver à Cahors lundi matin, 6 février, à 4 h. 49, se trouvent les cercueils des deux frères Duron, Marcel et Héli, de Bru-Vire et beaux-frères de notre ami, M. David, instituteur à Floressac. Ce dernier est allé récemment procéder à leur exhumation à Reims et à Ste-Marie-a-Py (Marne). A ces deux braves tués à l'ennemi en 1918 à quelques mois d'intervalle, la commune de Vire s'approprie à faire mardi matin 7 février de magnifiques obèques.

Médaille de sauvetage. — Une médaille d'honneur vient d'être décernée à M. Nieuclux Jules-Pierre, huissier à Figeac, pour divers actes de courage qu'il a accomplis dans des circonstances périlleuses.

Service pharmacutique. — Ce service sera assuré lundi prochain 6 février par la pharmacie Meulet.

Accord financier russo-américain. — De Berlin : Le directeur de la Banque d'Etat de Moscou a conclu un contrat avec la compagnie « Equitable des Etats-Unis », suivant lequel cette société servirait en Amérique de correspondant à la Banque d'Etat russe.

La Conférence de Washington. — De Washington : La dernière séance de la Conférence aura lieu lundi. Le président Harding sera présent. La plupart des délégations quitteront Washington aussitôt après la clôture.

Service de Neuvaïne. — Les familles SOULAYRÈS et tous les autres parents ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances qu'un Service de Neuvaïne sera célébré à la mémoire de Mme Vve J.-B. Soulayrés

CONVOI FUNÈBRE. — Vous êtes priés d'assister au convoi et enterrement à la Cathédrale, lundi 6 février, à 2 heures de l'après-midi, du Sous-lieutenant André BEL Du 5<sup>e</sup> Chasseurs à pied

CONVOI FUNÈBRE. — Madame Veuve J. MONTAUDIÉ, née BERGON et ses enfants; Monsieur Jean MONTAUDIÉ; Monsieur et Madame TAULE et leur fille Lucie; Monsieur Gustave MONTAUDIÉ, typographe; Et tous les autres parents, prient amis et connaissances d'assister à la levée du corps de

CONVOI FUNÈBRE. — Monsieur BELIBEN Jean; Monsieur et Madame BELIBEN et leurs filles; Monsieur et Madame CHASTANET et leurs filles; Les familles BELIBEN, GIBERT et tous les autres parents, prient leurs amis et connaissances de vouloir assister à la levée du corps de

BÉLIBEN Ernest. — Sergent aux Tirailleurs Algériens Décoré de la Médaille militaire Mort pour la France à l'âge de 24 ans qui aura lieu, lundi 6 février, à 10 heures moins 1/4 du matin.

CONVOI FUNÈBRE. — Monsieur GIRARD père; Madame et Monsieur GIRARD, négociants, place du Marché; Madame et M. Antoine GIRARD; Madame et Monsieur Emile GIRARD, aux Masséries; Madame LAUCOU, née GIRARD; Les familles LAUCOU, BICAN, prient leurs amis et connaissances de vouloir bien assister à la levée du corps de

Louis GIRARD. — Caporal au 207<sup>e</sup> Blessé mortellement à St-Jean-sur-Tourbe qui aura lieu, mardi 7 février, à 9 heures du matin.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 30

LES ROQUEVILLARD

PAR Henry BORDEAUX

TROISIÈME PARTIE I — LE COMPAGNON D'ARMES — Il ne suffit pas de protester de son innocence. Le vol étant admis, vous le jury cherchera un coupable. Je lui ai fait le jury désigner. L'offensive, je l'ai souvent remarqué, est d'un résultat plus sûr que la défensive. Elle détourne l'attention pour la concentrer ailleurs. Je la pratique toujours avec succès. Or, en l'espèce, le vrai coupable est tout désigné.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

Plus de 50 membres se font inscrire et l'élection du bureau officiel a lieu aussitôt.

DEPÊCHES

Les négociations franco-anglaises. — De Londres : Le New-York Herald dit qu'il apprend de source autorisée que lord Harding, ambassadeur d'Angleterre à Paris, a reçu des instructions tendant à faire comprendre à M. Poincaré qu'aucun pacte franco-anglais n'est possible s'il tend à être transformé en un traité imposant des charges militaires à l'Angleterre.

La grève des cheminots allemands. — De Berlin : On espère que l'appel du Syndicat allemand, pour obtenir la cessation de la grève aura pour effet de produire une grande détente.

La crise italienne. — De Rome : Le roi continue les consultations. Mais personne n'est encore

à son initiative. Le Comité pourra compter sur son zèle et son influence.

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur CRISTIANI, Capitaine en retraite, Chevalier de la Légion d'honneur; Monsieur et Madame ALESSANDRI, Capitaine d'Infanterie, Officier de la Légion d'honneur et leurs enfants;

AVIS

PRADELLE Henri, maître maçon des Travaux publics, exécuteur des travaux en bâtiments de toutes sortes; Pierre de taille, mosaïste, moellon, ciment armé, enduit en ciment, enduit en mortier de chaux, terrassement, etc...

OCCASION

MACHINE à VAPEUR à vendre S'adresser : M. LABARTHE, Puy-l'Evêque (Lot)

A VENDRE

Un Jardin clôturé Contenance environ 7 ares Rue de la Poudrière S'adresser : Rue Jean de Vayrac, 4.

A VENDRE

PETITE VIGNE EN RAPPORT avec arbres fruitiers et maisonnette Située route de Regourd S'adresser à M. LAGARDE, angle des rues de la Banque et de la Brasserie.

La conserve la plus économique est celle dont la marque garantit qualité et quantité, exigez la marque AMIEUX-FRÈRES TOUJOURS MIEUX

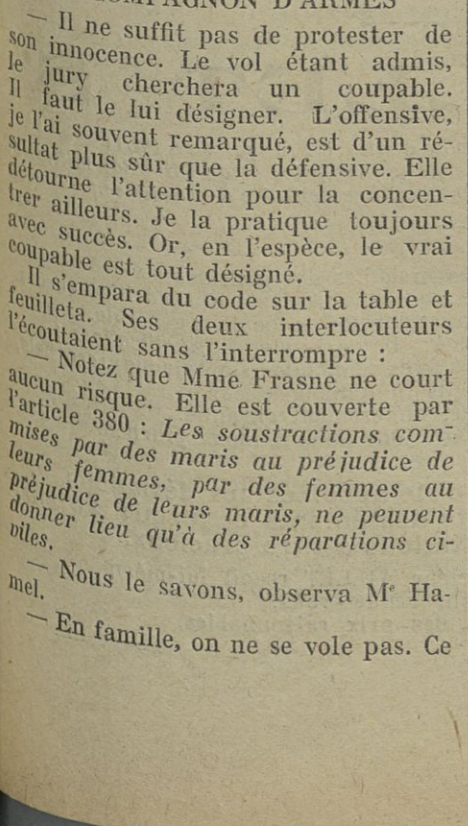
PROFITEZ DE LA BAISSE

A LA 6<sup>ème</sup> ÉPICERIE de PARIS Produits F. Potin L. BESOMBES fils 4, Rue du Maréchal Foch, 4, CAHORS

Sucre en boîte... 2 fr. 75 Lait Nestlé, sucré... 3 fr. » Rix glacé, extra... 1 » Tapioca extra... 0 60 Végetaline... 2 30 Graisserie, garantie pure... 2 30 Lard, extra... 2 40 Haricots, garantis cuisants... 0 60 Saumon... 2 05 Morue... 1 15 Cafés, extra... 0 90 Fromage du Cantal... 3 75 Rhum Martinique... 9 50 Rhum Négrita... 16 25 Franciscaïne... 22 75 Byrrh véritable... 10 75 Dubonnet... 11 75

AGRICULTEURS

La plus belle invention pour l'agriculture C'est le Tracteur FORDSON Un mutilé, un enfant peut le conduire Son prix 8.200 fr. vous permet de l'utiliser Se renseigner chez M. FAUGE, Agent du FORDSON 49, Boulevard Gambetta, CAHORS



LES ROQUEVILLARD

— De mon fils? — Parfaitement. Nous venons de lui exposer, à la prison, comment nous entendions le sauver. Savez-vous ce qu'il nous a répondu? — Ah! je crains de le deviner. — Qu'il s'opposait formellement à ce que le nom de Mme Frasne fut prononcé par son défenseur et que, s'il l'était, il s'accuserait aussitôt lui-même. — Je le redoutais, murmura M. Roquevillard à mi-voix. — En vain lui ai-je représenté que cette chevalerie était ridicule, qu'il ne dénonçait personne puisque Mme Frasne n'était passible d'aucunes poursuites et que l'acte de sa maîtresse s'expliquait même par son inexpérience des affaires et la fausse interprétation qu'elle avait pu donner à son contrat de mariage. Tout a été inutile. Je me suis heurté à une obstination invincible. — Vous a-t-il fourni des raisons? — Une seule : l'honneur. — C'en est une. — Non, ce n'est qu'un sentiment. En justice, nous n'avons pas à nous placer au point de vue de l'honneur, mais à celui de la loi. Le bâtonnier, qui n'approuvait pas cette théorie, présenta la question sous une autre forme. — C'est l'honneur de Mme Frasne surtout qu'il envisage. Pour préserver le sien, il doit établir qu'il n'a ni dérobé une somme d'argent, ni profité du détournement d'autrui. Il prouve le premier point en arguant

— De mon fils? — Parfaitement. Nous venons de lui exposer, à la prison, comment nous entendions le sauver. Savez-vous ce qu'il nous a répondu? — Ah! je crains de le deviner. — Qu'il s'opposait formellement à ce que le nom de Mme Frasne fut prononcé par son défenseur et que, s'il l'était, il s'accuserait aussitôt lui-même. — Je le redoutais, murmura M. Roquevillard à mi-voix. — En vain lui ai-je représenté que cette chevalerie était ridicule, qu'il ne dénonçait personne puisque Mme Frasne n'était passible d'aucunes poursuites et que l'acte de sa maîtresse s'expliquait même par son inexpérience des affaires et la fausse interprétation qu'elle avait pu donner à son contrat de mariage. Tout a été inutile. Je me suis heurté à une obstination invincible. — Vous a-t-il fourni des raisons? — Une seule : l'honneur. — C'en est une. — Non, ce n'est qu'un sentiment. En justice, nous n'avons pas à nous placer au point de vue de l'honneur, mais à celui de la loi. Le bâtonnier, qui n'approuvait pas cette théorie, présenta la question sous une autre forme. — C'est l'honneur de Mme Frasne surtout qu'il envisage. Pour préserver le sien, il doit établir qu'il n'a ni dérobé une somme d'argent, ni profité du détournement d'autrui. Il prouve le premier point en arguant

